

eine Zwitterfigur hier, aber wir werden versuchen, die Statistiken wieder hineinzubringen. Sie haben auch die Frage nach dem Betriebsamt des Seebezirkes aufgeworfen. Herr Grossrat Fasel hat effektiv letztes Jahr bereits eine Frage gestellt. Damals ging es aber mehr um die Person eines Weibels. Die ist jetzt beim Gericht hängig, da kann ich mich nicht dazu äussern. Es geht auch um die Stelle der Vorsteherin und des Substituten. Im Jahre 2007 musste ich leider den Substituten aus verschiedenen Gründen entlassen – das heisst, wir haben eine gütliche Einigung gefunden – und dann wurde die Stelle ausgeschrieben. Es ist tatsächlich so, dass die Vorsteherin, Frau Volery, zunächst auch bereit war, Stellvertreterin zu werden, aber wir haben diese Stelle ausgeschrieben und es gab keine genügenden Bewerbungen, so dass Frau Volery dieses Amt weiter führt und zwar in der Funktion als Vorsteherin. Wir haben dann die Stelle des Substituten ausgeschrieben und auch hier gab es nur etwa drei Bewerbungen, von denen keine die Voraussetzungen erfüllte, namentlich diejenige nicht, flüssend deutsch zu sprechen. Da die Vorsteherin französischer Sprache ist, brauchten wir unbedingt jemand deutscher Sprache. Wir müssen die Stelle wieder ausschreiben, da es zu wenig Kandidaturen gab. Es gab eine gute Kandidatur, die aus finanziellen Gründen aber wieder zurückgezogen wurde. Voilà, ich hoffe, dass ich nächstes Jahr nicht wieder auf das Betriebsamt des Seebezirkes zurückkommen muss. Ich kann Ihnen aber versichern, dass es gut funktioniert.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

## Rapport et comptes pour 2008

ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS

**Romanens Jean-Louis** (PDC/CVP, GR), rapporteur. Je n'ai pas de commentaires complémentaires.

**Jutzet Erwin**, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai pas non plus de commentaires.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 79 voix, sans oppositions ni abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hun-

ziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur ( ), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 79.

## Rapport et comptes pour 2008

OFFICE DE LA CIRCULATION ET DE LA NAVIGATION (OCN)

**Romanens Jean-Louis** (PDC/CVP, GR), rapporteur. Je n'ai pas de commentaire.

**Jutzet Erwin**, Directeur de la sécurité et de la justice. Non plus.

**Cotting Claudia** (PLR/FDP, SC). Tant le rapporteur que le Commissaire n'ont rien à dire, mais je dirais quand même que l'OCN va encore très bien – comme il l'a toujours été ces dix dernières années – et l'on peut encore féliciter son directeur ainsi que son personnel. Toutefois M. le Commissaire, j'ai trois questions à vous poser.

En 2006, l'OCN a acheté un immeuble de rendement à Bulle pour 4,5 millions de francs. En 2007, cela figurait dans le compte de résultat et vous disiez que le produit de cet immeuble avait rapporté 0,23 million de francs. En 2008, il n'y a plus d'explication quant au rapport de cet immeuble. J'aimerais savoir ce qu'il rapporte, quelles sont les locations tirées de cet immeuble, mais aussi quelles améliorations ont été faites pour ce bâtiment, puisqu'à la valeur d'assurance incendie il y a une augmentation d'environ 176 000 francs. Très vraisemblablement, des travaux ont été faits. J'aimerais également savoir s'il y a un compte hypothécaire ou s'il y a eu un emprunt pour acheter cet immeuble ou si l'OCN l'a payé cash. Merci pour votre réponse.

**Duc Louis** (ACG/MLB, BR). Ma question sera quelque peu sensible. C'est à la Commission des mesures administratives que je voudrais m'adresser par votre voix, M. le Commissaire du gouvernement.

L'alcool au volant est aujourd'hui prohibé. Je serai le premier à le reconnaître. Cependant, je me pose la question sur certaines expertises médicales auxquelles sont confrontés certains chauffeurs et conducteurs et qui leur coûtent finalement fort cher. Pourquoi certains sont envoyés aujourd'hui à Lausanne pour faire ces expertises médicales, alors que dans notre canton nous avons des notoriétés médicales en la matière qui pourraient faire ces tests alcoologiques? Ces tests coûtent fort cher. En général, les gens qui sont pris dans ce colimateur, qui est celui de l'alcool, et qui ont souvent de

la peine à s'en sortir, sont au bénéfice de l'AI et sortir 1600 francs pour une séance de tests alcoologiques me paraît assez exorbitant.

J'aurais encore une petite question à propos des tests médicaux. J'ai interpellé il n'y a pas très longtemps la Commission administrative, parce que ces gens qui ont leur permis retiré attendent une décision de sa part. La Commission administrative, par la voix de gens qui sont gentils, impeccables avec moi, me dit: on envoie ces gens faire une expertise médicale à Lausanne au mois de septembre ou octobre et on reçoit le rapport au mois de février. Comment voulez-vous que nous, la Commission, puissions prendre une décision?

M. le Commissaire, j'aimerais que vous activiez un petit peu l'affaire et que vous saluiez de ma part MM. Klaus, Demierre, Schouwey et j'en passe. Merci.

**Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR), rapporteur.** Je constate que ces deux questions s'adressent au Commissaire du gouvernement. Je lui laisse le soin de répondre.

**Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice.** Je remercie M<sup>me</sup> la Députée Cotting pour les remerciements et les félicitations à l'OCN. Je vais les transmettre. Vous avez posé une question divisée en trois en ce qui concerne l'objet immobilier que l'OCN avait acheté en 2006 à Bulle. Pourquoi le taux de rendement ne figure pas dans les comptes? Je ne peux pas vous répondre, mais je crois savoir qu'il y a un rendement d'environ 4%, en tout cas c'est un meilleur rendement que ce que la bourse rapporte. Vous voyez qu'avec 230 000 francs c'est un bon rendement.

Vous dites que selon l'assurance des bâtiments il était taxée 170 000 francs plus haut. J'ignore pourquoi ce montant, mais effectivement, il y a eu des travaux de rénovation et d'amélioration dans les appartements. Ceci doit être l'origine de cette augmentation.

Finalement, je peux vous dire que l'OCN, selon sa politique, paie cash. On fait des réserves et on n'a pas emprunté de l'argent pour financer cet immeuble à Bulle. Si vous n'êtes pas encore tout à fait satisfaite, je veux bien me renseigner encore pour les détails.

M. le Député Duc, la Commission des mesures administratives est pour moi comme un tribunal, donc il y a la séparation des pouvoirs et je ne veux dès lors pas m'y mêler. Vous pouvez penser que je suis souvent sollicité pour essayer d'influencer la Commission, je ne le fais pas.

Vous posez la question des frais quant à savoir si quelqu'un est encore alcoolo-dépendant. Est-ce qu'il faut vraiment l'envoyer à Lausanne ou peut-on le faire à Fribourg? Je vais approfondir la question. Si on peut le faire à Fribourg, je ne vois pas pourquoi on l'envoierait à Lausanne. Vous avez aussi critiqué l'attente des résultats. Je veux bien encourager la Commission pour plus de diligence, mais je sais que souvent on attend aussi l'issue de la procédure pénale. Quelqu'un conteste, on va au tribunal, peut-être jusqu'au Tribunal cantonal et ceci peut durer une année. La Commission à ce moment-là ne veut pas retirer le permis, ne veut pas prendre une décision qui va à l'encontre de la déci-

sion du Tribunal, malgré le fait qu'elle pourrait le faire selon le droit fédéral. Ce ne serait pas très logique.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 85 voix, sans oppositions ni abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (, ), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP). *Total: 85.*

## Elections

*(Résultats du 3<sup>e</sup> tour de scrutin)*

### Un-e suppléant-e auprès du tribunal d'arrondissement du Lac

Bulletins distribués: 97; rentrés: 93; blanc: 0; nul: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

Ont obtenu des voix M<sup>me</sup> et MM. Andreas von Känel: 44; Thomas Schick: 32; Gaëlle Bujard: 17.

**Le Président.** Etant donné qu'aucun candidat n'a atteint la majorité absolue des bulletins valables, nous allons procéder à un quatrième tour. Pour ce quatrième tour de scrutin seules les personnes ayant obtenu des voix lors du deuxième tour restent éligibles et la personne qui a obtenu le moins de voix est éliminée de l'élection. Il s'agit dans le cas présent de M<sup>me</sup> Gaëlle Bujard. Restent donc éligibles MM. Andreas von Känel et Thomas Schick. Les bulletins sont déclarés nuls s'ils contiennent plus d'un seul nom, un autre nom que celui des deux personnes que je viens de vous mentionner. Je vous rappelle le préavis du Conseil de la magistrature